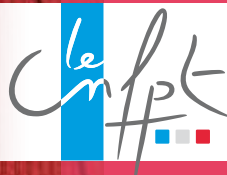




COMPTES RENDUS

DONNÉES 2013

CENTRE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



MURIEL SAUVEGRAIN
DÉLÉGUÉE RÉGIONALE
3^{ème} MAIRE-ADJOINT D'ORLÉANS

« L'ANNÉE 2013 A ÉTÉ POUR LA DÉLÉGATION CENTRE UNE ANNÉE DE PROGRESSION DE SON ACTIVITÉ (+ 10 % PAR RAPPORT À 2012). »

Cette évolution est conforme à nos engagements inscrits dans le projet régional de développement en faveur des collectivités.

Plusieurs actions ont permis ces résultats :

- Une stratégie de territorialisation qui place la relation aux collectivités au cœur de notre action. Cette approche privilégie le partenariat et permet d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques locales.
- Une couverture de tous les territoires par la démarche plan de formation mutualisé qui favorise la localisation des stages près des lieux de travail et facilite le départ en formation.
- L'aboutissement de la structuration d'une offre de services autour du positionnement, de l'orientation et de l'accompagnement aux transitions professionnelles. Ce dispositif apporte une réponse complète et plus lisible en matière d'individualisation des parcours.
- Un programme de journées d'actualité répondant aux préoccupations des collectivités et aux enjeux territoriaux. Certaines thématiques fortement demandées ont été démultipliées.
- Le maintien du niveau de réalisation de l'offre de professionnalisation et de perfectionnement.

L'année 2014 verra la poursuite des actions engagées en faveur d'une relation de proximité toujours plus forte avec les collectivités. Elle marquera aussi un rendez-vous important pour les problématiques d'emploi et de formation. La région Centre a en effet été retenue dans le cadre du programme d'étude 2014 de l'observatoire de la FPT. Cette étude vise à dégager les principales tendances en termes d'emploi, de besoins de mobilité, de recrutement et de formation des agents territoriaux. Vous serez exactement 1453 collectivités sollicitées et je vous remercie d'avance pour votre contribution.

Et d'ores et déjà, je vous donne rendez-vous début 2015 pour les premiers résultats de cette grande enquête.

Enfin, mes remerciements vont aux équipes de la délégation qui s'attachent à travers ces actions à rendre au quotidien un service public de formation de qualité.

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

NOMBRE DE STAGIAIRES PRÉSENTS

36 082

STAGIAIRES ACCUEILLIS EN FORMATION EN 2013

+ 91 % PAR RAPPORT À 2008

+ 14 % PAR RAPPORT À 2012

NOMBRE DE SESSIONS ORGANISÉES

2772 SESSIONS ORGANISÉES EN 2013
(+ 88 % PAR RAPPORT À 2008)

AVEC UN TAUX DE REFUS À LA BAISSÉ
(- 5,8 POINTS PAR RAPPORT À 2008)

Ces résultats reflètent l'attrait d'une offre conçue au plus près des besoins des collectivités et de leurs agents, avec une programmation mieux ciblée et adaptée aux demandes. Néanmoins, la délégation encourage les collectivités à amplifier la transmission de leur plan de formation afin d'aider à la construction de l'offre de services, comme le prévoient les textes.

TAUX D'ABSENTÉISME :

9.6 % EN 2013,

SOIT 2 POINTS EN DESSOUS DE LA MOYENNE

NATIONALE (11.6 %).

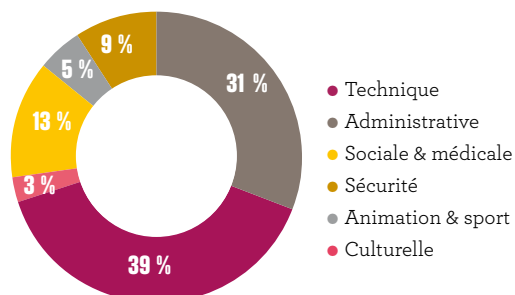
IL EST EN LÉGÈRE DIMINUTION

PAR RAPPORT À 2012 (10.2 %).

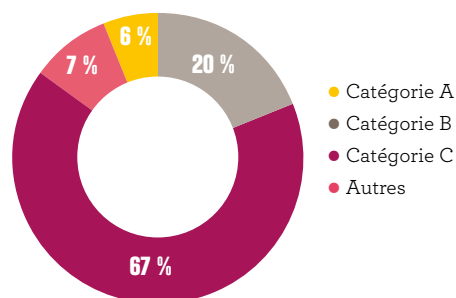
REPRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ EN HFS PAR TYPE DE FILIÈRE (FORMATION DE PROFESSIONNALISATION ET DE PERFECTIONNEMENT)

Le rééquilibrage entre les filières technique et administrative se confirme, signe d'une politique active en faveur du domaine technique. Les formations dispensées dans ce domaine privilégient de plus en plus les actions avec mise en pratique sur site ou sur plateaux techniques, visite d'équipements ou encore chantier-école (Par exemple, des actions en chantier école montées avec les collectivités : taille d'arbustes, fleurissement, abattage d'arbres ; des actions en chantier école dans le cadre d'intra avec un conseil général : signalisation temporaire 2x2 voies, crèneaux de dépassement, utilisation engins de travaux public).

Filière (uniquement titulaires)

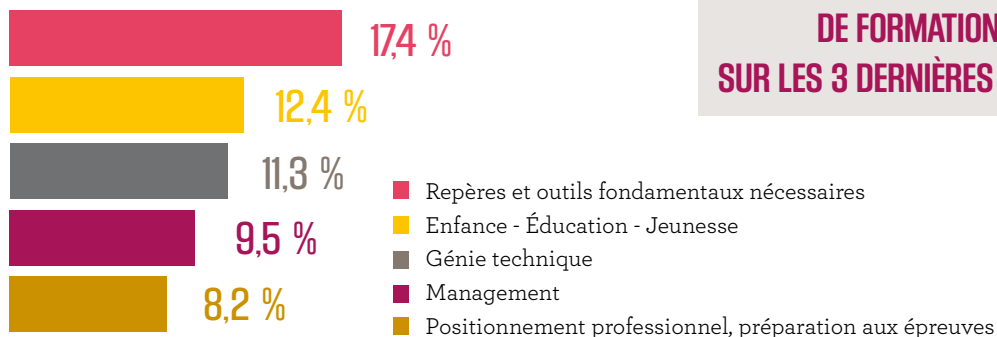


REPRÉSENTATION PAR CATÉGORIE (2013)



LES PRINCIPAUX DOMAINES DE FORMATION

LES **88 500** JFS DISPENSÉES EN 2013
SONT PRINCIPALEMENT RÉPARTIES DE LA MANIÈRE
SUIVANTE :



FILIERE TECHNIQUE

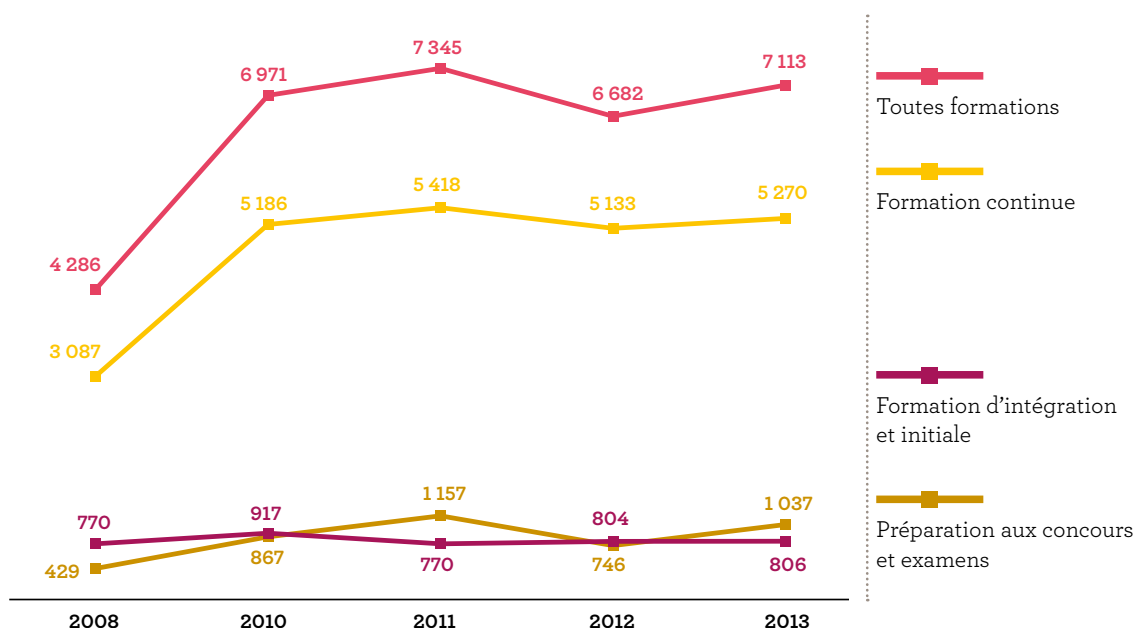
UNE MOYENNE ANNUELLE
DE **189 340** HEURES
DE FORMATION
SUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES

L'évolution de la répartition de l'activité par domaine de formation confirme la prédominance des domaines « repères et outils fondamentaux », « petite enfance » et « technique ». Ces trois domaines représentent plus de 40 % de l'activité formation de professionnalisation et perfectionnement, hors formation continue obligatoire.

Cette répartition est le reflet des préoccupations des ressources humaines des collectivités en lien avec le positionnement et les parcours professionnels, le recrutement et notamment celui des emplois d'avenir, ou de l'intérêt des politiques publiques en direction de l'enfance et de la jeunesse et du poids du secteur technique dans l'action locale. La délégation a ouvert en 2013 de nombreux itinéraires de formation s'adressant aux services techniques.

Enfin, le management est un domaine qui a été très demandé par les collectivités, en particulier dans le cadre des intras, et portant plus spécialement sur le management intermédiaire et de proximité.

ACTIVITÉ EN JF PAR OBJECTIF DE FORMATION



NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

AGIR POUR CONFORTER LES MISSIONS STATUTAIRES ET RÉGLEMENTAIRES

LES FORMATIONS DE PROFESSIONNALISATION ET DE PERFECTIONNEMENT

Les formations de professionnalisation représentent toujours un peu plus de 50 % de l'activité globale de la délégation Centre. Cette proportion est supérieure de 5 points à la moyenne nationale.

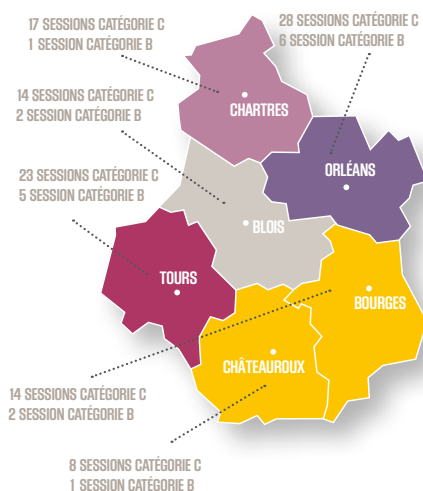
La délégation Centre a développé une offre qui se positionne en accompagnement des collectivités dans le développement de logiques de gouvernance territoriale et dans le pilotage des politiques publiques. Elle vise à renforcer les capacités d'anticipation et d'innovation des cadres, à aider les professionnels des différents secteurs à adapter les dispositifs en fonction de leurs publics accueillis et/ou de leurs usagers, à les soutenir également dans l'exercice et la rénovation de leurs pratiques, enfin à sensibiliser aux évolutions qui impactent les conditions de travail et d'exercice des missions (réformes, normes de sécurité, obligations européennes, développement durable, évolutions technologiques, prise en compte du handicap...).

LES FORMATIONS D'INTÉGRATION

La formation d'intégration dans la fonction publique territoriale est le point de départ d'un processus de formation qui va se dérouler tout au long de la carrière.

Ces formations sont largement territorialisées sur l'ensemble de la région Centre qui comptabilise 30 sites de formation en plus des locaux du CNFPT. Pour contribuer à cet effort de territorialisation, plusieurs collectivités mettent des salles gracieusement à disposition pour faciliter la formation à proximité des lieux de travail.

En 2013, la délégation a accueilli 2003 agents pour cette formation qui marque ainsi leur entrée dans la fonction publique territoriale.



FORMATION D'INTÉGRATION PAR TERRITOIRE

En 2013, la délégation a formé 1710 agents de catégorie C et 293 agents de catégorie B, soit 2003 agents qui ont intégré la fonction publique territoriale par la voie statutaire.

RAPPEL : les agents de catégorie A sont formés par les INSET.

LES FORMATIONS DES POLICIERS MUNICIPAUX

Les formations spécifiques des policiers municipaux sont constituées de formations initiales obligatoires, de formations continues obligatoires et sont complétées par d'autres formations sur des thématiques plus transversales et non dédiées à cette filière. La délégation Centre est toujours très active avec une progression en 2013 de + 4.3 %. On note que de plus en plus de polices municipales sont armées, ce qui implique le suivi de la formation obligatoire au maniement des armes.

La délégation a également innové en mettant en place avec l'université d'Orléans le diplôme universitaire « droit et gestion de la sécurité publique des territoires » qui aura vocation à évoluer en itinéraire thématique dans les prochaines années.

AGIR POUR CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE LA GESTION PUBLIQUE LOCALE ET À FAIRE VIVRE LES VALEURS DU SERVICE PUBLIC LOCAL

LES JOURNÉES D'ACTUALITÉ EN 2013

ONZE THÈMES ONT ÉTÉ TRAITÉS DANS LE CADRE DES JOURNÉES DÉCLINÉES EN 25 DATES SUR TOUT LE TERRITOIRE

Loi de finances 2013 : enjeux et impacts pour les collectivités

Évolution de la réglementation sur les DICT

Les nouvelles modalités de financement de l'urbanisme

Actualité juridique de l'urbanisme des 12 derniers mois

Rencontres régionales de formation et d'information de l'entretien routier DEMO ROUTE 2013

Évolution des catalogues et du catalogage : journée d'étude

Loi sur le mariage pour tous : impacts de dispositions sur l'État civil

Matinée débat avec Le Moniteur : actualité de la commande publique

Projets d'infrastructures : pourquoi et comment s'assurer d'une maîtrise d'œuvre de qualité ?

La détresse psychologique chez les personnes âgées

Réforme de la fiscalité de l'urbanisme : premiers éléments d'analyse

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES À TRAVERS LES FORMATIONS INTRA

L'ensemble des dispositifs (PFPT, conventions de participation financières, AFIL, PFM, INTRA) permettant de renforcer l'accompagnement des collectivités par une meilleure structuration de la présence de la délégation sur les territoires se traduit concrètement en 2013 par des résultats à la hausse. Cette dynamique a permis de signer 88 conventions de participation financière (CPF) qui ont représenté 576 actions de formation.

L'évolution des jours formation réalisés en INTRA montre que la délégation Centre a progressé de près de 40 % entre 2012 et 2013. La barre des 1 000 Jours a été dépassée (1 132 JF réalisés).

La part des INTRA dans les formations de professionnalisation et de perfectionnement est d'un

peu plus de 20 % en 2013, ce qui représente un accroissement de 6 points par rapport à 2012.

La répartition de l'activité INTRA par catégorie révèle que 25 % des agents ayant suivi ce type de formation appartiennent à la catégorie B et 13 % à la catégorie A, ce qui amène à considérer que les cadres sont nombreux à tirer avantage des formations en INTRA dont une des constantes est de viser l'amélioration de la qualité du service public.

Les PFPT (partenariat de formation professionnelle territorialisé) signés en 2013, contiennent une forte composante environnementale et visent à anticiper les impacts de l'évolution des périmètres intercommunaux.

L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

VILLE DE TOURS – MISE EN PLACE D'UNE FORMATION FOAD À LA BUREAUTIQUE

La direction des systèmes d'information de la ville de Tours a souhaité être accompagnée pour organiser une migration des postes informatiques vers Office 2010. L'analyse du contexte a parallèlement fait ressortir le besoin d'une solution pour répondre à une forte demande interne de formation aux logiciels bureautiques. Une formation en e-learning s'est avérée tout à fait adaptée à ce double contexte. Le CNFPT a aidé la collectivité à réfléchir au rôle de tuteur confié à deux formateurs internes du service informatique, à la fois dans les aspects pédagogiques mais aussi techniques afin d'expérimenter la formation en FOAD. Il a également aidé à formaliser les prérequis et les engagements à remplir par les agents volontaires, leur responsable hiérarchique, la DSI et le service formation.

La délégation développe une activité d'accompagnement qui vise à aider toute collectivité dans la conduite de son projet (projet de service, projet de direction, pilotage des organisations, élaboration du plan de formation, etc.). Cet accompagnement prend plusieurs formes : aide à la rédaction de cahiers des charges, analyse de situations, accompagnement des processus de changement au sein des collectivités, proposition formation, etc.

CONSEIL GÉNÉRAL DU CHER – MISE EN PLACE D'UNE CARTOGRAPHIE DES MÉTIERS

Engagé dans une démarche de Gestion Prévisionnelle des Ressources Humaines (GPRH), le conseil général du Cher a souhaité construire une nomenclature de ses métiers et réfléchir à une cartographie des compétences associées et à venir. Au-delà de disposer de la typologie des métiers de la collectivité, l'objectif est avant tout d'accompagner les agents dans leur parcours professionnel à la fois sur l'évolution de leur métier et sur une mobilité interne comme externe (repérage des métiers transversaux, de ceux en voie de disparition ainsi que des nouveaux métiers). Sachant que le CNFPT était alors lui-même engagé dans la révision du répertoire des métiers, le conseil général du Cher a sollicité la direction de la prospective pour l'associer à sa réflexion et à la méthodologie utilisée et ainsi bénéficier de son expertise.

AGIR POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

LA TERRITORIALISATION

L'offre 2013 a poursuivi l'effort et l'objectif de réduction des inégalités d'accès à la formation engagés en 2012. En effet, tous les territoires de la région sont dorénavant couverts par la démarche des plans de formation mutualisés (PFM, anciennement PFI). Ce sont 841 collectivités dont 84 % de communes qui sont aujourd'hui parties prenantes de la dynamique des PFM relayée par les groupes techniques locaux constitués d'élus et de cadres territoriaux. Après s'être doté en 2012 d'une organisation et d'un ensemble d'outils, la délégation et ses équipes locales se sont investies en 2013 dans la relation de proximité.

LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

La mise en place en 2012 du dispositif inter-collectivité de « lutte contre l'illettrisme » articulé à l'offre de « remise à niveau » et de « préparation aux concours et examens professionnels » a produit tous les effets attendus en matière de positionnement, d'orientation et d'individualisation des parcours des agents. Le nombre d'HFS réalisées en 2013 a plus que doublé en un an (+ 56 % par rapport à 2012) au bénéfice de 534 stagiaires, tous relevant de la catégorie C.

LA PRÉPARATION AUX CONCOURS ET AUX EXAMENS PROFESSIONNELS

La préparation aux concours et examens professionnels a presque retrouvé son niveau d'activité de 2011. Plus de 1000 jours formation (1037 JF) ont été effectués, ce qui équivaut à une hausse de 40 % comparé à 2012.

Évolution des JF réalisés	2008/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2008/2013
Centre	102,4 %	33,4 %	-35,6 %	39,1 %	142,1 %



UN ACCUEIL POUR TOUS

La charte d'accueil des personnes en situation de handicap, signée en 2012 en partenariat avec tous les SAMETH de la région, a été mise en œuvre en 2013 pour faciliter l'accès de 10 agents en situation de handicap. La délégation Centre est la première des structures du CNFPT à avoir signé une charte d'engagement avec les SAMETH. La convention s'appuie sur leur expertise pour réaliser un diagnostic et prescrire des mesures de compensation adaptées et/ou l'accompagnement nécessaire à un suivi pertinent des formations. La convention détaille les rôles respectifs du CNFPT et des SAMETH et formalise la procédure spécifique pour accompagner l'accueil d'un agent en situation de handicap. L'accessibilité des formations à l'ensemble des agents territoriaux est un enjeu stratégique du CNFPT et est inscrit dans son projet national de développement.

AGIR POUR DÉVELOPPER DE NOUVEAUX CHAMPS DE COOPÉRATION ET INVESTIR DANS DE NOUVEAUX SERVICES AUTOUR DE LA FORMATION

LES EMPLOIS D'AVENIR

Le travail de partenariat autour du dispositif des emplois d'avenir a permis d'établir des liens de coopération plus forts avec les acteurs de la formation professionnelle (missions locales, Région, Direccte, OPCA). L'offre proposée par la délégation régionale (adaptation et perfectionnement) a rencontré un certain succès puisque plus de 1 000 inscriptions pour 800 présents ont été recensées en 2013.

Les jeunes recrutés peuvent également bénéficier des itinéraires métiers, car ceux-ci, constitués de modules, peuvent être échelonnés sur la durée du contrat et permettre ainsi d'acquérir des savoirs professionnels et une employabilité en collectivité ou sur le marché du travail. L'accès des jeunes sous contrat emploi d'avenir aux formations du CNFPT se fait dans les mêmes conditions que pour les agents territoriaux.



DIRECCTE
CENTRE



MARIKA PETIT

Responsable du service accès et retour à l'emploi, Pôle entreprises, emploi et économie - DIRECCTE Centre

Dès le démarrage du dispositif, le CNFPT Centre s'est mobilisé, aux côtés de l'État, afin que les emplois d'avenir soient une véritable chance d'insertion durable et professionnelle pour les jeunes. Le CNFPT a pris en compte les spécificités du dispositif et

à adapter son offre de services qui s'articule autour de 4 axes : information des collectivités sur le dispositif, mise en œuvre d'une formation spécifique d'adaptation à l'environnement professionnel, accès à l'ensemble du programme de formation pour les

jeunes en emplois d'avenir et formation des tuteurs. Cette mobilisation s'est traduite par la signature d'une convention d'engagement entre l'État et le CNFPT et par la participation du CNFPT à la commission des financeurs de formations emplois d'avenir».

LA DIGITALISATION DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES SERVICES

L'offre de formation est désormais présentée de manière totalement dématérialisée et interactive sur le site internet du CNFPT. L'établissement s'est investi dans la dématérialisation de ses supports, garantissant ainsi des informations actualisées régulièrement tout au long de l'année. L'offre de formation en ligne est plus conviviale et dotée d'un moteur de recherche efficace. Les outils mis à disposition permettent aux collectivités comme aux agents, de produire des catalogues ou de confectionner des affiches à transmettre ensuite aux services concernés, notamment aux services déconcentrés.

Dans le cadre d'une expérimentation au sein de l'établissement, la délégation Centre poursuit la mise à disposition de l'espace extranet pour la mise en ligne sécurisée des supports pédagogiques nécessaires aux formations. Cet espace offre également deux autres modules aux collectivités de la région Centre :

- Un module de recensement en ligne utilisé notamment pour les plans de formation mutualisés, ou pour les campagnes aux préparations concours et examens. Ces recensements en ligne renforcent la fiabilité des échanges d'information.
- Le second module permet aux collectivités d'exprimer et de faire connaître un besoin de formation spécifique qui ne serait pas couvert par l'offre programmée.

La dématérialisation est aussi une contribution à la démarche générale d'écoresponsabilité engagée par le CNFPT.

EN 2013 :

1749 SUPPORTS PÉDAGOGIQUES MIS EN LIGNE

47 338 TÉLÉCHARGEMENTS PAR LES COLLECTIVITÉS ET LES AGENTS

AGIR POUR PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

La diffusion et l'intégration des notions de développement durable, d'écoresponsabilité, de transition énergétique dans les programmes des formations est un axe stratégique de la délégation régionale que l'on a retrouvé en 2013 en transversalité dans plus de 60 itinéraires, 250 stages et lors des journées d'actualité (DT/DICT, Certi/Eco/Zérophyto, Assises du fleurissement, etc.).

Tous les secteurs d'activité et tous les métiers sont concernés par cet enjeu mais aussi les porteurs de projets « développement durable ». Une convention a été signée avec le Centre de Valorisation des Ressources Humaines (CVRH) de Tours et la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Centre afin de définir les modalités de participation des agents territoriaux à un dispositif de formation sur les projets territoriaux de développement durable.



LA DÉLÉGATION INNOVE

LA DÉLÉGATION MISE SUR LES RÉSEAUX

Pour couvrir les besoins d'une vaste région en partie rurale, la délégation parie sur la territorialisation mais aussi sur l'effet réseau. Ainsi, les équipes locales relancent des réseaux professionnels (directeurs généraux, directeurs des ressources humaines, responsables de formation...) afin de favoriser des dynamiques d'échanges et de partage des expériences visant à améliorer l'efficacité de leurs actions.

D'un côté la territorialisation et la localisation des antennes et des centres de formation permettent le maillage « géographique ». Mais, pour démultiplier l'action de la délégation et impulser les logiques de partage, il faut rechercher l'effet réseau. La mise en réseaux des collectivités est ainsi devenue un axe de développement. Le réseau 2RH a été mis en place, un réseau constitué de deux entrées métiers : les directeurs généraux adjoints et DRH ; les cadres RH (responsables formation, conseillers en évolution professionnelle, chargés de recrutement). L'objectif est d'offrir un espace ressources avec échanges de pratiques, partage d'expériences, mais surtout d'avancer avec de nouvelles méthodes d'animation permettant l'émergence de nouvelles formes d'apprentissage, au-delà du stage conventionnel pour adulte. Le projet est de créer des occasions de construire ensemble où la délégation n'est plus un simple apporteur de solutions formations mais devient un partenaire facilitateur, un fédérateur au sein d'une communauté d'apprenants, propice à la création de savoirs collectifs. Sur cette base, le réseau 2RH s'est réuni quatre fois en 2013 à partir d'outils pédagogiques innovants (coaching, world cafés, cercle d'études, ateliers de questionnements, etc.). La délégation a fait appel à des universitaires et des chercheurs pour animer ces nouvelles façons de travailler en réseaux.

L'ORIENTATION DES STAGIAIRES ET L'ACCOMPAGNEMENT DES TRANSITIONS PROFESSIONNELLES

La délégation s'est dotée en 2012 d'un service régional accompagnement et parcours professionnel. En 2013, son objectif prioritaire a été de structurer avec cohérence les différents dispositifs de formation liés aux parcours professionnels et de tenir compte de leur individualisation dans l'évolution de carrière des agents. Ce service affiche ainsi sa volonté de se positionner comme conseil et partenaire des collectivités dans le champ des transitions professionnelles.

La délégation a structuré son offre en matière d'orientation afin d'être en capacité d'apporter une réponse formation adaptée à toutes les situations. Ainsi, depuis 2013, l'ensemble des agents de la catégorie C a la garantie d'obtenir une réponse formation pour tout type de projet (préparation concours, remise à niveau, lutte contre l'illettrisme, mobilité, etc.). De plus, et c'est tout le sens de l'accompagnement proposé et du suivi des parcours, des passerelles sont organisées entre les différents dispositifs facilitant la progression et les transitions professionnelles. Concrètement, cela se traduit pour l'agent par un seul test de positionnement ou d'orientation, il évolue ensuite en fonction de son niveau et de sa progression sans avoir à repasser un test pour poursuivre vers telle ou telle formation.

Par cette offre, la délégation aide les agents à mieux s'orienter et leur donne ainsi les moyens d'être véritablement acteur de leurs parcours.

POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER

VOS CONTACTS :

- Directeur régional : **Philippe OURSIN**
- Directeur adjoint à la formation : **Yves ELLIEN**
- Directrice adjointe aux ressources : **Laurence PLESSY**
- Assistantes de direction (secretariat.cnfptcentre@cnfpt.fr)
Mélanie TARDIVEAU : 02 38 78 99 78
Anne PELLÉ : 02 38 78 94 91



LES RESPONSABLES D'ANTENNE

Patrick GAUDRY
Stéphanie BOILLETOT
Thomas COLMANT
Stéphane HAYE
Dominique MONTIGNY

antenne territoriale du Berry
antenne territoriale de l'Eure et Loir
antenne territoriale de l'Indre et Loire
antenne territoriale du Loir et Cher
antenne territoriale du Loiret

Tél. : 02 48 20 29 42
Tél. : 02 37 34 92 09
Tél. : 02 47 25 45 43
Tél. : 02 54 74 98 12
Tél. : 02 38 78 99 49

LE RESPONSABLE DU SERVICE ACCOMPAGNEMENT ET PARCOURS PROFESSIONNEL

Sylvain CORRE

Tél. : 02 38 78 94 84

LES CONSEILLERS ET ASSISTANTS FORMATIONS

Evelyne ARLICOT
Annie BEURRIER
Catherine CAILLARD
Valérie CREPEAU
Sylvie DUCHET
Isabelle DUVAL

Tél. : 02 54 74 98 16
Tél. : 02 54 22 57 69
Tél. : 02 38 78 94 85
Tél. : 02 47 25 45 42
Tél. : 02 47 25 45 38
Tél. : 02 38 78 99 56

Régis FAUVET
Mélanie LE FUR
Lucette MOUGEL
MARCHETTI
Nathalie MOUZET
Laurence VENIANT

Tél. : 02 48 20 29 41
Tél. : 02 38 78 94 96
Tél. : 02 54 74 98 13
Tél. : 02 38 78 94 81
Tél. : 02 47 25 45 39

LE SERVICE RÉGIONAL ACCOMPAGNEMENT ET PARCOURS PROFESSIONNEL

Sylvain CORRE, responsable du service
Valérie CREPEAU
Isabelle DUVAL
Mélanie LE FUR
Lucette MOUGEL MARCHETTI
contact : sapp@cnfpt.fr

ANTENNES TERRITORIALES

ANTENNE TERRITORIALE DU BERRY

PATRICK GAUDRY, responsable de l'antenne
ANNIE BEURRIER, conseiller formation
RÉGIS FAUVET, conseiller formation

CNFPT - Antenne territoriale du Berry
Chemin de Grand Mazières
18020 Bourges cedex
Tél. : 02 48 20 34 81
Fax : 02 48 20 37 43
Mail : berry@cnfpt.fr

ANTENNE TERRITORIALE DE L'EURE-ET-LOIR

STÉPHANIE BOILLETOT, responsable de l'antenne
1 conseiller formation

CNFPT - Antenne territoriale de l'Eure-et-Loir
Maison des communes
ZAC du Val Luisant
9, rue Jean Perrin
28600 Luisant
Tél. : 02 37 34 92 12
Fax : 02 37 90 39 48
Mail : eureetloir@cnfpt.fr

ANTENNE TERRITORIALE DE L'INDRE-ET-LOIRE

THOMAS COLMANT, responsable de l'antenne
SYLVIE DUCHET, conseiller formation
LAURENCE VENIANT, conseiller formation

CNFPT - Antenne territoriale de l'Indre-et-Loire
28, avenue Jean Portalis - BP 0641
37206 Tours cedex 3
Tél. : 02 47 25 45 45
Fax : 02 47 25 45 40
Mail : indreetloire@cnfpt.fr

ANTENNE TERRITORIALE DU LOIR-ET-CHER

STÉPHANE HAYE, responsable de l'antenne
EVELYNE ARLICOT, conseiller formation

CNFPT - Antenne territoriale du Loir-et-Cher
180, rue Jacquard - CS 71001
41351 Vineuil cedex
Tél. : 02 54 74 68 47
Fax : 02 54 56 00 91
Mail : loiretcher@cnfpt.fr

ANTENNE TERRITORIALE DU LOIRET

DOMINIQUE MONTIGNY, responsable de l'antenne
CATHERINE CAILLARD, conseiller formation
NATHALIE MOUZET, conseiller formation

CNFPT - Antenne territoriale du Loiret
6, rue de l'Abreuvoir - BP 33
45015 Orléans cedex 1
Tél. : 02 38 78 94 94
Fax : 02 38 81 29 40
Mail : loiret@cnfpt.fr

ÉVÉNEMENTS

À LA RENCONTRE DES ÉLUS LOCAUX ET DES CADRES DIRIGEANTS



FRANÇOIS DELUGA,
PRÉSIDENT DU CNFPT,
à la rencontre des élus
locaux et des cadres
dirigeants de la région
Centre - Orléans le 5 juin
2013

LES SIGNATURES DE PARTENARIAT

ORLÉANS LE 5 JUIN 2013

*Signature du partenariat de
formation professionnelle
territorialisé (PFPT) avec la
région Centre à l'occasion de
la visite du Président, François
DELUGA.*



LES SIGNATURES DE PARTENARIAT



*Signature de la
convention de
partenariat avec l'AM28
Congrès des Maires
d'Eure-et-Loir -
CHÂTEAUDUN LE 28
SEPTEMBRE 2013*

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU SIÈGE POUR LA DÉLÉGATION CENTRE

8 AVRIL 2013

*Jury de concours pour le
choix de la maîtrise
d'œuvre. Le cabinet
retenu est l'Agence
Basalt Architecture-
Paris (95 Margency)*



RÉAMÉNAGEMENT DE L'ANTENNE D'EURE ET LOIR

*L'antenne d'Eure et Loir a optimisé ses espaces de
formation et d'accueil en récupérant un plateau de
420 m² comportant 4 salles de formation dont 1
grande salle d'une capacité de 100 personnes.
L'antenne a récupéré cet espace dans le cadre d'une
redistribution de l'occupation des locaux de la
Maison des communes propriété du centre de
gestion d'Eure-et-Loir.*



DÉLÉGATION CENTRE
6, RUE DE L'ABREUVOIR – BP 33 – 45015 ORLÉANS CEDEX 1
T : 02 38 78 94 94 – F : 02 38 81 29 40
WWW.CNFPT.FR
